

Plafonds de ressources annuelles en locatif HLM

A compter du 1^{er} janvier 2012

Sous réserve de parution de l'arrêté d'actualisation de l'arrêté du 29/07/1987

Pour le calcul, prendre le **revenu fiscal de référence** de 2010

Composition du ménage	Montant du plafond en euros
Une personne seule	19 417
Deux personnes ne comportant aucune personne à charge à l'exclusion des jeunes ménages*	25 930
Trois personnes ou une personne seule avec une personne à charge ou jeune ménage* sans personne à charge	31 183
Quatre personnes ou une personne seule avec deux personnes à charge	37 645
Cinq personnes ou une personne seule avec trois personnes à charge	44 284
Six personnes ou une personne seule avec quatre personnes à charge	49 908
Par personne supplémentaire	5 567

* jeune ménage : couple marié dont la somme des âges révolus est au plus égale à 55 ans (arrêté du 26/06/1998)